

Délibération n°2025-53

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 10 avril 2025)**

Date de convocation : 04/04/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 10 avril 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel représenté par M. CASAU Henri, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LOUSTAU Christian

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. SASSOUBRE Guy

OBJET : LE PRÉAU – PHASE 2 – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Vu la délibération n°2024-184 du 19 décembre 2024 approuvant le plan de financement du projet Le Préau, centre d'Art et de Culture – phase 2 situé à Iseste, et au regard du montant réévalué à la suite de la procédure d'appel d'offre, le Président propose de soumettre au vote le nouveau plan de financement présenté comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTUALISÉ
DEPENSES PRÉVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montant HT
Investissement - Travaux de construction	504 038.70 €
TOTAL des dépenses prévues	504 038.70 €

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES

Financements	Montant prévisionnel		Etat
Etat – DETR	116 103,00 €	23,03%	Acquis
MSA - AAP Grandir en milieu rural	10 000,00 €	1,98%	Acquis
Région - Equipements culturels	66 400,00 €	13,17%	Acquis
Europe - FEDER	100 000,00 €	19,84%	Sollicité
CCVO - Autofinancement	211 535.70 €	41,97%	
TOTAL des financements prévus	504 038.70 €	100,00%	

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 064-246400337-20250410-D2025_053-DE

Le bénéficiaire s'engage à compenser par l'autofinancement en cas de financements extérieurs inférieurs aux attentes ou en cas de relèvement du coût total de l'opération.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'investissement sur la base du coût d'objectif de 504 038,70 € HT,

ARRETE le plan de financement actualisé du projet,

SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires suivants.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

